



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **OCHTEN SA**, Av. des Alpes 37, 1820 MONTREUX
2. Date du prononcé de dissolution: 02.09.2016
3. Suspension de faillite: 16.11.2016
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 05.12.2016
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: l'acquisition, la gestion et l'aliénation d'hôtels, de restaurants et d'établissements médicaux, le commerce (achat, vente, import, export et représentation) de produits alimentaires et en particulier de boissons alcoolisées, le conseil en matière juridique et économique en faveur d'investisseurs étrangers ainsi que la prestation de tous services dans ces domaines.

Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois
1800 Vevey

03172039

